

### Les livres classiques de M. J. B. Cloutier

A la dernière réunion du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, la *Grammaire* et les *Devoirs Grammaticaux* de M. J. B. Cloutier et plusieurs autres manuels ont été retranchés de la liste des livres approuvés.

Cette décision a pris tout le monde par surprise, vu que les ouvrages classiques de M. Cloutier sont faits d'après une méthode absolument rationnelle, surtout celui des *Devoirs Grammaticaux*.

Nous sommes allés aux sources et avons appris que les deux livres ci-dessus mentionnés laissent à désirer quant au papier et à la typographie. M. Cloutier a de suite décidé de publier une nouvelle édition de ces deux livres sur un papier de très bonne qualité et de leur faire subir quelques changements. Ces manuels revus et corrigés seront soumis au Conseil dès cet automne et nous avons tout lieu de croire qu'ils seront immédiatement remis sur la liste des livres approuvés.

Ainsi, MM. les libraires, les instituteurs et les institutrices, les communautés religieuses et les municipalités peuvent continuer sans crainte à se servir de ces deux manuels. D'ailleurs, la loi laisse les livres retranchés sur le marché une année après qu'ils ont été rayés de la liste. Voici ce que dit l'article 76, page 27, chapitre troisième : "Tout livre d'école rayé de la liste des livres approuvés ne peut être exclu de l'enseignement avant une année à compter de la date de la révision de la liste. S. R. P. Q., art. 1928."

### Cent quatrième réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, tenue le 19 mai 1893

Présents : l'honorable G. Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique ; M. l'abbé T. G. Rouleau, Principal de l'École normale Laval ; M. l'abbé A. Caron, Assistant-Principal ; M. l'abbé Ed. Lasfargues, Supérieur du Patronage St-Vincent de Paul ; M. l'abbé Lessard, curé de Saint-Romuald ; M. l'abbé Gagné, curé de Maria ; M. l'abbé A. Marcoux, vicaire à Saint-Augustin ; M. l'abbé Gariépy, du Séminaire de Sherbrooke ; M. l'abbé Fourier, du Séminaire de Québec ; MM. Guay, Nansot, Foucault et Gagnon, Frères de la congrégation Saint-Vincent de Paul ; MM. F.-X. Tcussaint, N. Lacasse, J.-

B. Cloutier, J. Létourneau, J. Ahern, C. Lefèvre, D. Frève, C.-J. Magnan ; MM. les inspecteurs, Prémont, Vien, Ruel, Bouchard ; MM. J. Cloutier, M. Brochu, C. Robitaille, Z. Bergeron, J.-B.-E. Magnan, C. Dufresne, J. A. Chabot, T. Simard, Ph. Simard, N. Tremblay, A. Tremblay, O. Pagé, H. Tremblay, H. Fortin, Alph. Lavigne, L. Bergeron, Déchène, Fleury, E. Marié, Godbout, Max. Côté, Laflamme, Frs. de Lachevrotière, Gauthier, A. Caouette ; MM. les abbés J. Thibaut et H. Fraser, et les élèves-maîtres de l'École normale.

La séance est ouverte sous la présidence de M. J. Ahern.

Le procès-verbal de la dernière conférence est lu et adopté.

M. N. Tremblay, instituteur à St-Romuald et ancien élève de l'école normale Laval, traite avec beaucoup de succès le sujet qui suit : *L'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire*.

Le jeune conférencier avait basé son travail sur les principes de la plus saine pédagogie : En enseignant l'arithmétique, le maître doit toujours procéder du simple au composé, des éléments au tout. L'enseignement de cette branche si importante du programme doit être avant tout intuitif. L'enfant comprend très bien ce qu'on lui enseigne au moyen d'objets sensibles. Il faut aussi constamment avoir en vue les services que cette science rend dans la vie ordinaire. De là la nécessité de rendre son enseignement pratique. Pas de vaines théories qui embrouillent les élèves et retardent le progrès.

M. Tremblay rappelle que l'arithmétique est la science du raisonnement par excellence, et partant, la plus propre à développer les facultés intellectuelles de l'enfant.

En terminant, le jeune conférencier démontre qu'il ne faut plus comme autrefois enseigner la géométrie qu'aux élèves de 16 à 17 ans. A l'aide d'une feuille de papier ou d'une planchette d'un pied carré on fait découvrir à de jeunes enfants la définition, vulgaire et la règle du carré, ainsi que celle du rectangle. S'ils voient par une feuille pliée à trois angles que deux triangles égalent un rectangle ou un carré, la règle ne s'effacera jamais de sa mémoire. M. Tremblay donne un grand nombre d'exemples à l'aide de simples feuilles de papier, afin de prouver que la géométrie